

## L'Éveil et La Concorde - Actualités

## Un bilan libéral négatif, estime le député Charette



Publié le 3 Juillet 2009  
Caroline d'Astous

Bilan de fin de session parlementaire

**Quelques jours après la fin de la session parlementaire de cet hiver, le député péquiste de Deux-Montagnes, Benoît Charette, a profité de l'occasion pour dresser le bilan des travaux à l'Assemblée nationale ainsi que dans sa circonscription électorale. Pour le député, sa première session a été l'occasion de se familiariser avec les rouages de l'appareil parlementaire.**

Sujets : [Parti québécois](#) , [Caisse de dépôt](#) , [Hôpital de Saint-Eustache](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Rue Notre-Dame](#) , [échangeur Turcot](#)

«Je suis privilégié d'appartenir à une équipe aussi compétente que celle du Parti québécois. Nous avons réussi à mettre en évidence le manque de vision et l'improvisation des libéraux, un gouvernement qui montre des signes d'essoufflement après seulement sept mois de pouvoir. Même M. Charest le reconnaît», a estimé le député de Deux-Montagnes.

Pour le député péquiste, la faiblesse du menu parlementaire de la dernière session n'a pas été en mesure de refléter l'urgence de déclencher des élections, en 2008. «Jean Charest a déclenché les élections en 2008 en disant qu'il voulait avoir les deux mains sur le volant pour faire face à la crise économique. Avec la faiblesse du menu parlementaire et son manque de préparation, nous sommes en droit de nous poser des questions», a précisé M. Charette.

Pour justifier son argument, le député de Deux-Montagnes a relevé quelques pertes libérales, dont celles de la Caisse de dépôt et placement du Québec «... dont on ne connaît toujours pas toutes les causes, la nomination imposée et controversée de Michael Sabia, l'abandon des travailleurs forestiers et le perte de contrôle dans les grands projets d'infrastructures comme le CHUQ, le CHUM, la rue Notre-Dame et l'échangeur Turcot, le scandale des FIER, les clowns dépêchés dans les centres pour personnes âgées, l'éthique élastique de certains membres du conseil des ministres», a énuméré le député Charette.

Selon le député, le Québec n'a pas connu de progrès importants sous l'administration du gouvernement libéral. «Depuis que les libéraux sont au pouvoir, on attend plus longtemps à l'urgence, le taux de décrochage scolaire a augmenté, on refuse de s'y attaquer avec ardeur et la ministre de l'Éducation est incapable d'admettre qu'il s'agit d'un drame national, on refuse de se fixer des objectifs et des échéanciers pour régler les 8,8 milliards de dollars de contentieux avec Ottawa», a mentionné M. Charette.

Au niveau local, le député de Deux-Montagnes a été actif dans les dossiers tels que la sauvegarde de l'église Saint-Eustache, ainsi qu'à l'amélioration des services de spécialités à l'Hôpital de Saint-Eustache, de même dans le projet de loi 51, touchant les centres de la petite enfance. «Le dossier de l'Hôpital de Saint-Eustache demeure une priorité et une préoccupation. Ce qui m'a rendu le plus fier durant ces premiers mois comme député, c'est d'avoir contribué à l'obtention d'une subvention majeure pour l'agrandissement et la rénovation du Centre d'entraide Racine-Lavoie», a conclu le député.

Malgré la fin de la session parlementaire, pas question de partir en vacances pour tout l'été pour le député de Deux-Montagnes. Effectivement, au cours de la saison estivale, il sera possible de rencontrer le député Charette à son bureau de comté.



(Photo Michel Chartrand) - M. Benoît Charette, député de Deux-Montagnes.